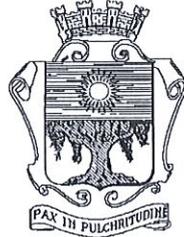


AR Prefecture

006-210600110-20230404-040423_09-DE
Reçu le 11/04/2023



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 09 : TOURNOI ITF JUNIOR DE BEAULIEU GRADE 1 – 26EME EDITION – 15
AU 22 AVRIL 2023 – EXPOSITION CULTURELLE – CONVENTION DE
RESIDENCE ET D'EXPOSITION

Séance Publique Ordinaire du 4 AVRIL 2023
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : Mme Arzu-Marie BAS à Roger ROUX, Mme Martine OLLIVIER à M. Guy PUJALTE, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI à Mme Charlotte MARC,

ABSENTE : Mme REID Sophie.

QUORUM : 14

PRESENTS : 22

VOTANTS : 26

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 29 mars 2023

AR Prefecture

006-210600110-20230404-040423_09-DE
Reçu le 11/04/2023



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023

IX – TOURNOI ITF JUNIOR DE BEAULIEU GRADE 1 – 26^{EME} EDITION – 15 AU
22 AVRIL 2023 – EXPOSITION CULTURELLE – CONVENTION DE RESIDENCE
ET D’EXPOSITION

Monsieur Grégory PETITJEAN, Adjoint au Maire, s’exprime ainsi :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif de l’exercice 2023,

Considérant que l’association Tennis club de Beaulieu organise, chaque année, avec le soutien de la ville, son tournoi ITF junior grade 1, évènement sportive majeur de la commune.

Considérant qu’à l’initiative du Fonds Régional d’Art Contemporain Provence Alpes Côte d’Azur (FRAC), ayant son siège au 20 Boulevard de Dunkerque à Marseille, le tournoi ITF junior de Beaulieu accueillera, à l’occasion de sa 26^{eme} édition, qui se déroulera du 15 avril au 22 avril 2023, dans le cadre d’un partenariat avec la ville d’Istres et du Musée National du Sport, l’artiste, Camille HOLTZ, photographe et vidéaste.

Considérant qu’à l’occasion de ce tournoi, l’artiste mettra en lumière l’état d’esprit dans lequel se trouvent les jeunes sportifs professionnels « en off » des images et des captations officielles qui seront réalisées pendant le tournoi. À l’issue de sa présence, les œuvres réalisées rejoindront l’exposition « Femmes et Olympisme » au Musée National du Sport de Nice, puis la grande rétrospective « Olympique », qui est un projet d’exposition disséminé dans trois structures culturelles marseillaises en parallèle des Jeux Olympiques 2024.

Considérant qu’afin de mener à bien cette initiative culturelle, la commune prendra à sa charge, pour la partie relevant du tournoi ITF junior de Beaulieu, les honoraires de l’artiste à hauteur de 980 €. L’association Tennis club de Beaulieu prendra en charge l’hébergement, la restauration et les déplacements de l’artiste.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L’UNANIMITE,

- APPROUVE la prise en charge à hauteur de 980 € des honoraires de Camille HOLTZ, photographe et vidéaste, à l’occasion de son intervention artistique lors de la 26^{eme} édition de l’open ITF junior de Beaulieu grade 1, qui se déroulera du 15 avril au 22 avril 2023,

AR Prefecture

006-210600110-20230404-040423_09-DE
Reçu le 11/04/2023



- APPROUVE la passation de la convention intitulée « convention de résidence et d'exposition » entre le FRAC, la ville d'Istres et le Musée national du sport,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et l'ensemble des actes s'y rapportant.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20230404-040423_09-DE
Reçu le 11/04/2023

